

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU SEANCE DU 19 JUILLET 2021**

L'an deux mil vingt et un le 19 juillet à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Quincy, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au foyer rural, sous la présidence de M. Pascal RAPIN, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 12 juillet 2021

**PRÉSENTS** : Pascal RAPIN, Agnès DELANNOY, Nathalie HOUSSIER, Sébastien CLAVIER, Géraldine MARTYNIK, Jean Michel RADOUX, Custodia CARVALHO, Patrick HERVET, Luc DELANNOY, Jacques PERARD, Patrick BELLOT, Christian MYSZKIEWICZ, Luc TABORDET

**Excusés** : Mary STIANTI-DURET, Sophie BERTRAND (pouvoir à Christian MYSZKIEWICZ).

Secrétaire de séance : Custodia CARVALHO

### **Création d'emploi non titulaire d'Adjoint technique à temps non complet (DE 015)**

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organisme délibérant de la collectivité.

Vu la loi du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment son article 3, et après en avoir délibéré,

Le conseil municipal décide la création d'un emploi de non titulaire en application de l'alinéa 3 de l'article 3 de la loi précitée, considérant que le bon fonctionnement des services implique le recrutement d'un agent contractuel à temps non complet pour la période du 1<sup>er</sup> mars au 31 août 2021 à raison de 27/35<sup>ème</sup> à l'équivalence de grade d'Adjoint Technique pour occuper les fonctions de « service et entretien de la cantine, entretien des bâtiments publics ».

Madame Claudine BRACHET sera rémunérée au tarif du SMIC en vigueur (taux horaire de 10,25 € au 1<sup>er</sup> janvier 2021).

### **Acceptation du chèque de AXA Assurances (DE 016)**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu un chèque de la part de AXA Assurances, assureur de la commune, d'un montant de 2 598 euros suite au sinistre de l'abri bus place de la Mairie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité ce remboursement et autorise Monsieur le Maire à encaisser le chèque.

### **Horaires de la Poste (DE 017)**

Monsieur le Maire expose qu'une délibération est nécessaire afin de stipuler les changements d'horaire de l'agence postale. Ce document s'avère nécessaire afin que « La Poste » fournisse la plaque adéquate. Les horaires sont ainsi définis :

Lundi – Mardi - jeudi - Vendredi 9 heures 12h15

Mercredi 10 heures – 12 h00

Samedi 9 heures – 12h00

### **Fonds de solidarité logement pour 2021 (DE 018)**

Notre commune est sollicitée par le Conseil départemental afin qu'un partenariat soit engagé entre les deux collectivités afin qu'ensemble, une réponse puisse être apportée aux habitants en situation de précarité.

En 2020, le soutien apporté par le fonds de solidarité logement s'est élevé à 6 509 euros.

Le conseil municipal décide d'apporter une aide de 10 % soit 650 euros.

### **Questions diverses :**

1/Feu d'artifice sera repoussé au 28 Août 2021.

2/Félicitations pour les diplômés à Mme CAILLAT Ghislaine et YANG Say.

3/Le 1<sup>er</sup> septembre il y aura une nouvelle secrétaire de mairie Mme DOUCET Christine qui vient de ST BENNIN D'AZY.

4/Le « Trail » des vignes sera le 11/09/2021, il serait judicieux que la commune offre un Magnum de vin au nom de la mairie. Luc DELONNOY se propose de s'en occuper.

5/ Géraldine MARTYNIAK demande à ce que M. RAGON débroussaille devant chez elle.

Il faudrait faire nettoyer le terrain par les employés communaux et lui facturer les travaux. Pourquoi pas envisager l'achat du terrain.

-Le vote pour l'entretien est de 8 « POUR » 3 « CONTRE » 2 « ABSTENTIONS »

6/ Le Maire informe que M. Gérard MEUNIER l'a interpellé sur un morceau de terrain à « Volveaux » contre la réparation du chemin : « Pas d'accord ».

7/ Pour info : Jacques PERARD informe d'un plan de réforme pour le marché du jeudi.

8/Luc TABORDET demande de pouvoir faire installer un thermomètre au château d'eau « Station météo ». Il faut voir avec « VEOLIA » !

La séance est levée à 20 h 00  
Ont signé les membres présents

Pascal RAPIN



Agnès DELANNOY



Nathalie HOUSSIER



Sébastien CLAVIER



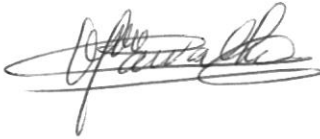
Géraldine MARTYNIAK



Jean-Michel RADOUX



Custodia CARVALHO



Patrick HERVET



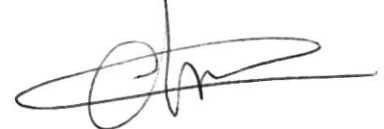
Luc DELANNOY

Jacques PERARD

Patrick BELLOT



Christian MYSZKIEWICZ



Luc TABORDET

Sophie BERTRAND  
(Pouvoir à C. MYSZKIEWICZ)